

MAIRIE DE CANEJAN  
MAIRIE DE CANEJAN  
CMJ  
CMJ

COMPTE RENDU DE L' ELECTION DU MAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'an deux mil cinq, le **15** du mois de **janvier** à **10 h 00**, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Canéjan s'est réuni en mairie sous la présidence de Jessica VUOTTO en présence de Monsieur Laurent PROUILHAC, Adjoint délégué à la Vie Scolaire, de Jean-Louis GRENOUILLEAU, Christiane MORA, Noëlle MARCHAIS et de Dominique PION.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	AGNOLA Lauréane BASIER Aloïs BERGERIE Léo BOURNERIE Cyrielle CABLOR Rémy GUEDON Léo-Paul HACHICHA Noëlle HAMAZ Chayneze HOUBIB Joachim LEMAIRE Pierre MASSICAULT Clémentine OLIVEIRA Marion PETIT Maryse PETITPIED Titouan POURRIAU Julie REUNGOAT Corentin ROSIER Julie ROSIER Marion SALAUN Inès SECEH Claire VERRON Clémence VAREILLE Baptiste VUOTTO Jessica ZACHELLO Guillaume
<b><u>Absents :</u></b>	
<b><u>Absents excusés :</u></b>	

Laurent PROUILHAC ouvre la séance en souhaitant une bonne année aux conseillers ainsi qu'aux personnes présentes.

Il explique que dans la mesure où les conseillers s'étaient engagés dans une démarche citoyenne, il lui paraissait important que chacun puisse situer les différentes institutions françaises. M. GASTEUIL, professeur d'histoire, a accepté de venir en parler aujourd'hui.

Jessica VUOTTO fait l'appel et donne lecture du compte-rendu de la précédente séance.

Elle indique ensuite qu'elle souhaiterait que le CMJ puisse mettre en place un action afin de récolter des fonds pour les sinistrés du Tsunami..

Les membres du CMJ, conscients des difficultés rencontrées dans ces pays, souhaiteraient que chacun puisse s'inscrire dans une démarche de soutien ou d'aide.

Après discussion sur la façon dont ils pourraient intervenir, ils réfléchiront à la mise en place d'une action dans le courant du mois de mai ou juin.

Laurent PROUILHAC cède ensuite la parole à Monsieur GASTEUIL.

Celui-ci, à partir d'un document distribué aux conseillers, leur explique le fonctionnement de la république et de la démocratie depuis 1958.

Sur 60 millions d'habitants, la France compte 41 200 000 citoyennes et citoyens, personnes pouvant être amenées à voter.

Ils élisent :

- Les Conseillers Municipaux pour 6 ans,
- Les Conseillers Généraux pour 6 ans,
- Les Conseillers Régionaux pour 6 ans. ( la région Aquitaine comprend 5 départements : la Gironde, la Dordogne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et le Lot et Garonne).
- Le Président de la République. Il est élu pour 5 ans, et porte le titre de chef de l'Etat, des Armées et de la Diplomatie c'est à ce titre qu'il nomme les 190 ambassadeurs répartis dans tous les pays. C'est lui également qui nomme le premier ministre.
- Les membres du Parlement : les Députés (membres de l'Assemblée Nationale) pour 5 ans et les Sénateurs ( membres du Sénat) pour 9 ans. Ils discutent et votent les lois, votent le budget de l'Etat et sont consultés en cas de guerre.

Après cette présentation, Monsieur GASTEUIL explique quelques symboles de la république.

### **La Marianne :**

Symbole de la révolution française c'est un personnage qui n'a jamais existé. Sous les traits d'une jeune fille, cette statue représente la liberté. Elle porte un bonnet phrygien, que les esclaves de l'antiquité portaient lorsqu'ils étaient affranchis.

Le buste en terre cuite exposé dans la salle du conseil de la mairie de Canéjan est très ancien puisqu'il date de 1878 (130 ans). C'est l'un des premiers bustes de Marianne.

### **La Marseillaise :**

Ce chant de marche, a été écrit par Rouget de Lisle en 1792, pour encourager les soldats lors de la bataille contre les Prussiens. Ce chant repris par les fédérés de Marseille à l'insurrection des Tuileries est déclaré chant National le 14 juillet 1795.

### **Le drapeau français :**

Autre symbole de la révolution française, ses couleurs représentent :

- Le blanc , la royauté
- Le rouge et le bleu, les couleurs de la Ville de Paris.

Après cet exposé, Monsieur GASTEUIL, en sa qualité de Président de l'association « histoire et mémoire de Canéjan » propose aux membres du CMJ de leur faire découvrir leur commune et la richesse de son histoire.

Une première action pourrait consister en une visite de l'église datant du moyen âge, la visualisation de l'emplacement des cercueils mérovingiens autour de ce monument et la découverte de tableaux classés monuments historiques.

La 2<sup>ème</sup> action pourrait se dérouler en automne et permettrait aux membres du CMJ de visiter une ancienne exploitation agricole , où étaient élevés, il y a encore une trentaine d'années, des moutons et des cochons.

Les membres du CMJ remercient Monsieur GASTEUIL pour son intervention et se disent prêts à faire les visites proposées.

Laurent PROUILHAC explique ensuite que Vincent LISOIS, responsable de l'Espace Animation Jeunesse, va mettre en place un concours pour trouver un nom et un logo à cet Espace qui doit être construit pour rassembler diverses activités destinées aux jeunes de 14 à 18 ans..

Après discussion et vote, les membres du CMJ décident de participer à ce concours en groupe. Chacun devra y réfléchir avant la prochaine réunion.

La prochaine séance est fixée au **12 février à 10H**. Dans l'intervalle, chacun devra réfléchir à une idée de logo et de nom pour l'Espace Jeunes, une proposition de thème pour la journée de l'Europe ainsi que sur des propositions d'actions en faveur des sinistrés.

La séance est levée à 11H30.